

en capital provenant de terres agricoles. Nous nous inquiétons d'une partie de la proposition que voici:

... que la terre de même que tout autre bien foncier dont se sert une personne qui s'adonne à l'agriculture puissent être cédés par ladite personne durant sa vie ou à son décès, sans être assujettis à l'impôt sur les gains en capital aux termes des dispositions du bill relatives à la réalisation présumée, lorsque le cessionnaire utilise cette terre ou ce bien pour continuer à exploiter l'entreprise agricole d'après le sens que lui donne ce projet de loi.

Nous estimons que le problème signalé durant l'étude en comité existe encore, parce qu'il facilitera une plus grande spéculation par les non cultivateurs et ceux qui ne tirent pas de l'agriculture la majeure partie de leur subsistance. Il facilitera encore davantage la spéculation dans le domaine agricole et les sociétés qui ne sont pas de véritables cultivateurs seront libres de s'adonner à une activité agricole et de tirer profit de cette disposition. Nous voudrions donc proposer un sous-amendement destiné à faire mieux comprendre qui pourrait tirer profit de la proposition présentée par l'opposition officielle. Je propose donc appuyé par le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson):

Qu'on modifie l'amendement en supprimant les mots «qui s'adonne à» qui se trouvent entre les mots «personne» et «l'agriculture» et en les remplaçant par les mots suivants:

«qui est un véritable cultivateur dont la principale source de revenu provient de»

Voici donc comment la dernière partie de l'amendement se lirait:

... et que la terre de même que tout autre bien foncier dont se sert une personne qui est un véritable cultivateur dont la principale source de revenu provient de l'agriculture puissent être cédés par ladite personne pendant sa vie ou à son décès...

Cette modification s'impose si nous voulons que l'amendement soit satisfaisant. En terminant, monsieur l'Orateur, je tiens à réitérer ceci: tout en admettant que certaines dispositions de la mesure ont été clarifiées, que d'autres sont acceptables ou qu'elles représentent au moins un pas dans la bonne voie, le NPD estime, pour ce qui est des questions fondamentales en jeu—j'en ai énuméré huit—que le gouvernement, devant la nécessité d'une réforme fiscale, n'a su prendre que des mesures bien imparfaites, et dans bien des cas, il n'a pas agi du tout. C'est pourquoi nous ne pourrions appuyer le bill à la troisième lecture.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Shefford voudra bien contenir son impatience. Nous sommes aussi impatients de l'entendre qu'il l'est de nous parler, mais nous devons maintenant considérer l'amendement proposé par l'honorable député de Regina-Est (M. Burton).

[Traduction]

Le sous-amendement semble être admissible et peut être mis aux voix. Il est proposé par le député de Regina-Est (M. Burton), appuyé par le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson):

Qu'on modifie l'amendement en supprimant les mots «qui s'adonne à» qui se trouvent entre les mots «personne» et «l'agriculture» et en les remplaçant par les mots suivants:

[M. Burton.]

«qui est un véritable cultivateur dont la principale source de revenu provient de»

Voici donc maintenant l'amendement que je ne vous lirai pas en entier:

... dont se sert une personne qui est un véritable cultivateur dont la principale source de revenu provient de l'agriculture, puissent être cédés par ladite personne durant sa vie ou à son décès...

[Français]

M. Rondeau: Monsieur le président, nous en sommes rendus à l'étape de la troisième lecture de cet important bill, sur lequel j'ai déjà eu l'occasion de faire connaître à la Chambre notre opinion.

Depuis au moins deux ans, nous avons pris connaissance du Livre blanc. Maintenant que la motion portant deuxième lecture et les amendements ont été adoptés au rouleau compresseur, nous procédons à la dernière étape de cet important projet de loi.

Ce bill plaît et déplaît: il plaît à la population qui se veut socialiste et qui veut dépouiller de plus en plus l'individu pour pouvoir remettre le produit des taxes à l'État. C'est pourquoi nous pouvons concevoir qu'il y a des députés qui, comme mon préopinant, trouvent que ce bill n'est pas encore allé assez loin dans certains domaines, surtout en ne socialisant pas davantage. Et, à ce sujet, il ressemble au parti au pouvoir, qui s'identifie de plus en plus aux idées socialistes.

Ce bill est décevant pour l'ensemble des Canadiens, pour les gens d'initiative, pour ceux qui croient à l'entreprise privée, savoir les bâtisseurs, les travailleurs, la masse des Canadiens qui ont développé leur pays.

Ce bill suscite une déception générale, et c'est pourquoi nous sommes particulièrement déçus de constater qu'il vise à changer totalement la structure économique de notre pays.

Comme certains individus—dont mon préopinant—l'ont déjà mentionné, ce bill vise à la redistribution des revenus aux citoyens, c'est-à-dire à taxer ceux qui ont encore des revenus pour remettre l'argent à l'État, pour que celui-ci en dispose selon les lois qu'il présentera.

Nous, du Crédit social, ne sommes pas en faveur de la redistribution des revenus, par principe, car nous ne croyons pas qu'en redistribuant les revenus, au Canada, nous réglerons les problèmes d'injustice sociale ou les problèmes économiques. Nous préconisons la distribution de la surproduction par l'augmentation du pouvoir d'achat. C'est pourquoi le Crédit social propose un ensemble de principes qui visent à la redistribution de la richesse, sans pour cela en enlever à ceux qui possèdent.

• (3.10 p.m.)

Ce bill est la consécration du principe que le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) énonçait il y a dix ans, lorsqu'il se déclarait totalement en faveur des mesures socialistes. Lorsqu'il écrivait, par exemple, dans *Cité Libre*, qu'il fallait de plus en plus enlever à l'individu, sous forme de taxation, il reconnaissait donc que l'individu possède, puisqu'il doit payer de l'impôt à l'État. Et aujourd'hui, s'il se trouvait en cette enceinte des députés communistes, comment voteraient-ils? Seraient-ils en faveur ou contre ce bill?